

Alors, monsieur le président, avec l'honorable député de Laval, on doit aussi regretter que le Québec, et que le premier ministre du Québec en particulier, passe plus de temps à unir les vrais et les mauvais séparatistes, et s'il prenait davantage sa tâche de premier ministre au sérieux, il serait sans doute possible de travailler davantage et plus efficacement pour l'économie du Québec, et, par conséquent, pour l'économie du Canada.

● (2205)

[Traduction]

LES PIPE-LINES—LE PROLONGEMENT DU GAZODUC JUSQU'À LA CÔTE EST. B) LE RETARD DANS LA CONSTRUCTION

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, mon but en prenant la parole ce soir était d'examiner la question du prolongement du pipe-line de gaz naturel entre son terminus actuel de Montréal jusqu'à Halifax, puis au détroit de Canso, en Nouvelle-Écosse, en passant par Québec et de là par le Nouveau-Brunswick. Cependant, après avoir entendu ce qu'on ne peut appeler que les chamailleries dont nous ont gratifiés deux députés québécois, je me demande sérieusement si ce gazoduc, qui doit nécessairement traverser la province de Québec pour arriver jusqu'aux maritimes, sera jamais réalisé. A moins de régler certaines divergences de vues au Canada, à moins d'accorder la province de Québec, le gouvernement de cette province et le gouvernement du Canada, on ne peut espérer mener à bien les projets énergétiques et autres qui s'imposent absolument à l'échelle nationale pour le bien-être du pays. Je demande aux députés de la province de Québec de ne pas débattre sur le parquet de la Chambre leurs querelles, mais de tenir compte des intérêts du pays et de tous ceux qui n'interviennent pas dans cette querelle entre le gouvernement fédéral et celui du Québec.

Le 9 novembre, je demandais au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) à quel moment le gouvernement autoriserait le prolongement du pipe-line de gaz naturel canadien vers la côte est, et spécialement vers la Nouvelle-Écosse, comme le recommandait l'Office national de l'énergie. Si le gouvernement tardait à rendre sa décision, cela retarderait non seulement la construction du prolongement du gazoduc, mais cela remettrait en question le projet qui est déjà en retard de deux ans sur l'échéancier. Or, enfin, en vertu d'un décret du Conseil apparemment rendu le 12 décembre 1981, avec presque six mois de retard, le gouvernement a approuvé le prolongement du gazoduc. Mais une question reste à résoudre: Sera-t-il construit? La réponse à cette question, même aujourd'hui, est douteuse. Pourquoi? Parce que l'Office national de l'énergie doit examiner une demande de certificat et, ce faisant, il doit réviser et réexaminer plusieurs questions en suspens, notamment la garantie des approvisionnements en gaz naturel de l'Ouest du pays, avec, pour preuve, les contrats de transport, de transmission et de distribution; le financement du projet qui comprendra inévitablement le prix à la consommation et l'étude du niveau des subventions fédérales.

L'ajournement

● (2210)

D'autre part, monsieur l'Orateur, il faudra choisir le tracé définitif du pipe-line, ce qui impliquera inévitablement des questions d'ingérence à l'égard des droits à la propriété privée et des conséquences écologiques. Ainsi, le prolongement du gazoduc n'est pas encore chose faite et l'on risque d'oublier l'objet principal de cet exercice interminable au détriment des intéressés, notamment les consommateurs d'énergie de la côte est.

Examinons le bilan du gouvernement à l'égard du prolongement du gazoduc pour le transport du gaz naturel. Il convient de noter que le coût du projet, lorsque le prolongement a été proposé pour la première fois, était estimé à 1.2 milliard de dollars. Les frais ont grimpé en flèche à plus de 2 milliards de dollars pour les 1,700 kilomètres de gazoduc et les entranchements nécessaires.

Tout d'abord, quand il était chef de l'opposition, en janvier 1980, le premier ministre (M. Trudeau) a promis de prolonger le gazoduc au cours d'une campagne électorale. Malgré cette promesse, l'Office national de l'énergie a refusé l'autorisation et a rejeté par la suite un appel contre ce refus. Puis, monsieur l'Orateur, lorsque le Programme énergétique national fut dévoilé à la Chambre en octobre 1980 en même temps que les documents budgétaires, il garantissait la construction du gazoduc. A ce moment-là, monsieur l'Orateur, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a finalement admis que les provinces de la côte est, notamment la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard étaient tributaires du pétrole étranger et que cela créait certains problèmes.

Monsieur l'Orateur, 90 p. 100 de l'électricité produite en Nouvelle-Écosse provenait de pétrole brut étranger. Aujourd'hui, ce chiffre est réduit de moitié, mais la province continue à dépendre considérablement des approvisionnements de brut étranger.

Le déficit des provinces de l'Est au chapitre des importations de pétrole brut s'élève à près de 400,000 gallons par an, ce qui oblige le gouvernement fédéral à déboursier 2.5 milliards de dollars de subventions pour subventionner ces importations de pétrole.

Parallèlement, monsieur l'Orateur, le prix du gallon d'essence de la pompe est passé à \$1.80 le gallon à Halifax en Nouvelle-Écosse. Pourtant, lors de la dernière campagne électorale, le gouvernement avait promis que le prix du gallon d'essence ne dépasserait pas \$1.36. Aujourd'hui, le gallon d'essence coûte près de 50c. de plus. Mais il y a plus grave, monsieur l'Orateur. Le prix du mazout domestique a lui aussi augmenté et avoisine \$1.35 le gallon en Nouvelle-Écosse. Cela dépasse de beaucoup le prix que coûtait le mazout quand les libéraux ont repris le pouvoir. Ce problème pourrait être en partie résolu, monsieur l'Orateur, si les promesses contenues dans le Programme énergétique national étaient honorées. Dans le cadre de ce programme le gouvernement s'était engagé à faire livrer le gaz naturel dans la région de Halifax au même prix qu'à Toronto. En outre, monsieur l'Orateur, le gouvernement avait promis de verser 500 millions de dollars pour faire prolonger le pipe-line en direction de la côte est et construire les autres pipe-lines nécessaires.